

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: "Acte concernant la cour Suprême d'Ontario, et les juges de cette cour," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 22, après "donnée" insérez ce qui suit comme paragraphe f:

"(f). Lorsque le droit d'appel dépendra du montant en contestation, ce montant sera considéré être celui demandé et non celui recouvré, s'ils diffèrent l'un de l'autre."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables messieurs

Clemow,	Mowat (Sir Oliver),	Power,	Thibaudeau
Cox,	O'Donohoe,	Scott,	(de la Vallière),
Dever,	Pelletier (Président),	Snowball,	Villeneuve.—12.
McLaren,			

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Almon,	De Blois,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Arsenault,	Jobson,	McCallum,	Perley,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Price,
Bernier,	Forget,	McKay,	Primrose,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McMillan,	Prowse,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Temple.—26.
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.